

Duplicata

GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH  
65013 TARBES CEDEX  
TEL 05.62.51.77.77 - FAX 05.62.51.77.87  
WWW.INFOGREFFE.FR

# RECEPISSE DE DEPOT

GROUPE SULLY  
route de l'Aéroport  
64121 Serres-Castet

V/REF :

N/REF : 95 B 286 / 2011-A-200

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE TARBES certifie qu'il a reçu le 17/01/2011,

P.V. d'assemblée du 22/12/2010

- Modification de la date de clôture de l'exercice social

Statuts mis à jour

Concernant la société

PROSEB

Société à responsabilité limitée

Centre de Gros - boulevard Kennedy

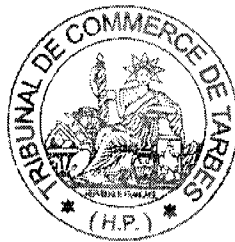
65000 Tarbes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-200 le 24/01/2011

R.C.S. TARBES 402 915 821 (95 B 286)

Fait à TARBES le 24/01/2011,

Le Greffier



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a vertical line and a horizontal stroke.

EXEMPLAIRE GREFFE

PROSEB

Société à responsabilité limitée au capital de 490.885,84 €  
Siège social : Centre de Gros – Boulevard Kennedy – 65000 TARBES  
RCS TARBES B 402.915.821

Durée de la société : du 23/11/1995 au 22/11/2094

CERTIFIE CONFORME  
A L'ORIGINAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 DECEMBRE 2010

L'an deux mil dix, et le vingt-deux décembre, à onze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Patrick LECAUDEY,  
représentant trois mille deux cent dix neuf parts en pleine propriété, ci ..... 3.219 parts

Madame Maria LECAUDEY,  
représentant une part en pleine propriété, ci ..... 1 part

Total des parts présentes ou représentées : 3.220 parts en pleine propriété sur les 3.220 parts composant le capital social.

La Société SOREGOR Audit SA, régulièrement convoquée, est absente.  
Monsieur Yves DEJEAN, Expert Comptable est également présent.

Monsieur Patrick LECAUDEY préside la séance en qualité de gérant associé. Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion,
- le texte des résolutions proposées,
- un exemplaire du projet de statuts mis à jour

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- Changement de la date de clôture des exercices sociaux et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, il met aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée décide de modifier la date de clôture des exercices sociaux et de la fixer non plus au 30 septembre mais au 31 mars de chaque année et ce, à effet du 31 mars 2011 (cet exercice ayant une durée exceptionnelle de 6 mois) et prend note que l'article 7 des statuts sera modifié en conséquence et sera désormais rédigé comme suit :

#### **7. EXERCICE SOCIAL**

*« L'exercice social commence le 1er avril et se termine le 31 mars de chaque année et ce, à compter de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 mars 2011 qui aura une durée exceptionnelle de 6 mois ».*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

***Le gérant***

***Les associés***